

REI Jeudi 14 janvier Page:6/7

REGION

14/01/2021

Un outil pour mieux guider les lycéens vers le supérieur



Le programme commence avec quinze établissements et devrait à terme en concerner deux cent cinquante.

Archives Sylviane Bonnaire

Un nouveau dispositif destiné à mieux guider les lycéens vers l'enseignement après bac a été baptisé Ailes. Comme des ailes qui vont porter les jeunes vers une filière du supérieur dans laquelle ils réussiront et s'épanouiront. En évitant la case échec.

« Ailes est l'acronyme d'Accompagnement à l'intégration des lycéens dans l'enseignement supérieur. Son objectif est d'améliorer l'orientation et ainsi éviter l'échec en première année », précise Emmanuelle Leclerq, vice-présidente de l'université de Reims Champagne-Ardenne chargée de l'orientation et coordinatrice du dossier Ailes. Pour l'instant le taux de réussite en licence de l'université de Reims est de 37 %.

Il faut que les jeunes dépassent les freins

qu'ils se sont eux-mêmes imposés

**Emmanuelle Leclerq,
coordinatrice du projet**

Le dispositif Ailes, destiné à améliorer ce résultat, est soutenu par l'État à hauteur de 7,6 millions d'euros pour un budget total de 16,6 millions. Il est mené en partenariat avec les rectorats mais également avec les établissements du supérieur associés à l'université. Il s'adresse aux lycéens de la seconde à la terminale, voire même aux collégiens.

« Nous allons combiner quatre actions qui seront d'abord expérimentales. Les deux premières consisteront à former les enseignants sur les questions d'orientation et à mieux informer les élèves sur les débouchés. Cela pourra prendre la forme de parrainages individuels par des étudiants qui seront rémunérés. »

La troisième action aura pour but de donner confiance aux jeunes : « Nous voulons les encourager à avoir de l'ambition. Il faut qu'ils dépassent les freins qu'ils se sont eux-mêmes imposés. Pour faciliter cela nous allons travailler sur la mobilité. »

Le quatrième axe consistera à faire découvrir aux élèves les grandes filières économiques de leur territoire. « Cela passera par des visites de sites dans des secteurs moins connus que d'autres et particulièrement innovants. » Histoire de faire naître des vocations.

UN OBSERVATOIRE ÉVALUERA LES ACTIONS

Le tout sera accompagné d'outils numériques et d'un observatoire qui évaluera les actions pour mieux les adapter. « Ce programme est déployé pendant une durée de dix ans. Cela nous laisse le temps de devenir performants. »

Les lycées participants sont volontaires. Ils sont de tout type, y compris agricole. Le programme commence avec quinze établissements et devrait à terme en concerner deux cent cinquante. Le lancement officiel est imminent.